

SESSION
Brevet Professionnel COUVREUR

E1

**U1 - Etude technologique, préparation
et suivi d'une réalisation**

DOSSIER DE L'EPREUVE ORALE

N° DU CANDIDAT :

Brevet Professionnel COUVREUR	N° examen :	Sujet N° :	Session 2004
E1 : Etude technologique, préparation et suivi d'une réalisation -U1	Coefficient : 5	Durée : 5 h	Folio 1/3
Partie orale	Coefficient : 1	Durée : 30 min	

PRESENTATION D'UN RAPPORT D'ACTIVITE.

Partie orale : durée 30 minutes – Coefficient 1

Cette partie d'épreuve consiste en la présentation d'un rapport d'activité.

La prise en compte de travaux réalisés au cours de la formation ou de l'activité professionnelle se fera au travers de la présentation orale par le candidat d'un rapport d'activités.

Ce rapport d'activités, individuel et personnel, sera composé de documents permettant de définir techniquement les travaux réalisés par le candidat.

Les compétences mise en œuvre lors des interventions ne peuvent apparaître dans toutes leurs dimensions que si sont présentes les conditions « ordinaires » suivantes :

- contraintes temporelles (temps imparti, délai...),
- contraintes spatiales liées aux sites et à la nature des interventions,
- contraintes organisationnelles (travail en équipe, présences de clients et fournisseurs...),
- contraintes de sécurité et de normes à respecter,
- contraintes de résultats (coûts/qualité, sécurité...),
- contraintes techniques (manutention, outils et appareils spécifiques, moyens de communication appropriés à l'activité...).

Il s'agit sur une ou deux phases précises, d'en faire la description et l'analyse, et d'émettre des propositions.

Ce rapport d'activité comprend :

- la présentation concise de l'ensemble des activités pratiquées ou observées,
- la description de l'activité que le candidat a choisi de développer avec les indications suivantes :
 - le contexte est précisé,
 - le choix de l'activité présentée est argumenté,
 - la présence des documents est justifiée et leur intérêt pour le dossier est précisé
 - les acquis perçus en termes de contenus techniques ou de savoir-faire sont énoncés,
 - le niveau d'implication est indiqué.

Un exemplaire de ce rapport sera mis à la disposition du jury, deux semaines avant la date prévue pour sa présentation orale. Un second exemplaire sera apporté par le candidat le jour de la présentation.

Évaluation du rapport d'activité :

Le jury s'attachera à déterminer les compétences figurant au référentiel de certification que le candidat aura mises en œuvre. Les conditions de réalisation ainsi que la prise en compte de la sécurité individuelle et collective et le niveau de complexité de travaux réalisés seront pris en compte. L'implication effective du candidat, au niveau d'autonomie attendu d'un brevet professionnel, sera un élément déterminant.

Le jury sera composé d'un professionnel et d'un enseignant. La présence du tuteur en entreprise est souhaitable.

Brevet Professionnel COUVREUR	N° examen :	Sujet N° :	Session 2004
E1 : Etude technologique, préparation et suivi d'une réalisation –U1	Coefficient : 5	Durée : 5 h	Folio 2/3
Partie orale	Coefficient : 1	Durée : 30 min	

PARTIE ORALE DE L'EPREUVE E1 – DUREE 30 MIN – COEFFICIENT 1

BAREME DE NOTATION

ÉVALUATION DU DOSSIER

Présentation du dossier

⇒	Rédaction : structure, syntaxe et orthographe.....	/08	
⇒	Présentation des documents et annexes : références, sources, légendes, ...	/04	
⇒	Recherche esthétique : qualité de la présentation.....	/08	/20

Contenu technique de la description des activités

⇒	Adéquation entre l'activité choisie et sa description	/07	
⇒	Vocabulaire technique	/10	
⇒	Qualité de l'analyse de la description	/10	
⇒	Niveau de complexité des activités	/07	
⇒	Pertinence des documents produits	/06	/40

Prévention des risques professionnels

⇒	Analyse de la mise en œuvre de la prévention des risques professionnels pour chaque activité	/20	
			/ 80

ÉVALUATION DE L'ENTRETIEN ORAL DU RAPPORT D'ACTIVITE

⇒	Structure et clarté de la présentation	/20	
⇒	Comportement, communication, qualité de l'oral (élocution)	/25	
⇒	Réponses adaptées aux questions posées.....	/35	
⇒	Qualité de l'analyse technique : résolution de problèmes, vocabulaire.....	/40	/120

TOTAL DES POINTS /200

Appréciation générale :

.....

.....

.....

.....

.....

Note du candidat
...../20

Nom, qualité et signature des membres du jury :

▪

▪

▪

Brevet Professionnel COUVREUR	N° examen :	Sujet N° :	Session 2004
E1 : Etude technologique, préparation et suivi d'une réalisation –U1	Coefficient : 5	Durée : 5 h	Folio 3/3
Partie orale	Coefficient : 1	Durée : 30 min	